



SANTE STRASBOURGEOISE

Le remboursement des soins prodigués en France exclusivement



GARANTIES

Retrouvez nos offres sur www.frontalier.info

	STF 100	STF 150	STF 200	STF Plus
SOINS				
Frais médicaux Analyses et prélèvements, Appareillage et prothèses, Cures thermales Transport lié à l'hospitalisation	100% BRSS	150% BRSS	200% BRSS	200% BRSS
Pharmacie	Pharmacie : 100% BRSS	Pharmacie : 100% BRSS	Pharmacie : 100% BRSS	Pharmacie : 100% BRSS
Ostéopathie, Acupuncture, Etiopathie médicalement prescrites	-	110 €/an	166 €/an	166 €/an
Vaccins	41 €/an	41 €/an	83 €/an	83 €/an
Hospitalisation médicale, chirurgicale et maternité en établissement conventionné	Forfait journalier : frais réels Séjour : 100% BRSS Honoraires : 100% BRSS	Forfait journalier : frais réels Chambre particulière Honoraires : 150% BRSS	Forfait journalier : frais réels Chambre particulière Honoraires : 200% BRSS	Forfait journalier : frais réels Chambre particulière Honoraires : 400% BRSS
Hospitalisation à domicile	100% BRSS	150% BRSS	200% BRSS	200% BRSS
Traitements dentaires (1) : soins, prothèses, orthodontie...	100% BRSS	150% BRSS	200% BRSS	350% BRSS 415 € pour les actes non remboursés par la Sécurité sociale
Optique médicalement prescrite : verres, montures, lentilles, Chirurgie réfractive	110 €	194 €	277 €	415 €
Assistance Santé Service Plus	Incluse	Incluse	Incluse	Incluse

Pour une bonne lecture du tableau : BRSS = Base de remboursement de la Sécurité Sociale française (tarif de convention, tarif forfaitaire de responsabilité, forfait journalier). Les valeurs exprimées en euros sont indexées sur l'évolution du plafond de la Sécurité sociale. Les montants affichés sont calculés sur la base de sa valeur estimée au 01/01/2008 (2773 euros)

(1) Pour l'ensemble des traitements dentaires effectués la 1ère année de garantie, les prestations versées sont limitées pour chaque personnes assurée à 1386€. Cette limite passe à 2218€ lors de la 2ème année et à 2773€ pour la 3ème année. A partir de la 4ème année, la limite disparaît.

